

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 3 mars 1883.

Très petit marché; absence presque complète de la culture, qui est retenue aux champs par les travaux du printemps. Les prix obtenus au dernier marché se maintiennent bien; le beau temps qui a régné toute la semaine est accueilli avec satisfaction et fait espérer que la récolte à venir sera rémunératrice pour nos cultivateurs.

Nous cotons : Blés

du Dauphiné 1 ^{er} choix . . .	25,25	25,50
— ordinaire . . .	25, »	24,75
de Bresse 1 ^{er} choix . . .	25,25	25,75
— ordinaire . . .	25, »	24,50
du Bourbonnais . . .	26,50	25,75
de Bourgogne . . .	25,50	25, »
Blés de Russie . . .	25,75	27,50
Blés d'Amérique . . .	»	»
Blés d'Algérie durs . . .	27, »	28,50

Les 100 kil., gare Lyon ou environs.

A Londres, en l'absence complète d'affaires, les prix restent nominaux; une cargaison de Walla-Walla a été vendue samedi soir à 25.47 les 100 kil., conditions de Californie. On demandait 20 fr. les 100 k. pour un voilier mais bigarrés d'Amérique.

Sur cargaisons à expédier, les affaires sont nulles.

A Anvers, il y a beaucoup de calme les prix restent sans variation sur tous les grains, mais la tendance est faible sur l'orge, cotée 17 les 100 kil. transbordés pour les provenances d'Odessa ou du Danube.

En Allemagne, Hambourg accuse du calme, Berlin et Cologne de la fermeté.

New-York accuse un peu de baisse sur le blé roux d'hiver disponible, coté 17.60 l'hect.

Un grave sujet de préoccupation aujourd'hui pour nos cultivateurs, c'est de savoir comment leurs blés d'automne et d'hiver vont se comporter à la reprise de la végétation. Nous serions étonnés si un grand nombre d'entre eux ne ressentait pas une certaine inquiétude à la vue des blés qui ont passé l'hiver dans des terres submergées pendant quatre mois. Quelques-uns se demanderont s'il n'y aurait pas lieu de les remplacer. Provisoirement, nous croyons que, dans ces sortes de terres qui ont un peu de pente, le meilleur parti à prendre c'est de les sillonner de dix en dix mètres, par des raies obliques, qui accélèrent l'écoulement des eaux dans les fossés situés en contre-bas.

Dans les plaines de Vaucluse, où les blés d'automne ont été noyés par les inondations, on s'est occupé du choix des blés de printemps qui conviendraient le mieux pour les remplacer. La Société d'agriculture de Vaucluse a tenu une séance où cette question a été débattue. Il a été constaté que ce sont les deux blés *bleu* et *Marianopoli* qui ont donné les meilleures récoltes comme blés de printemps.

Les préoccupations de la culture ont leur retentissement dans le commerce et dans ces conditions on se tient un peu dans l'expectative en attendant d'être fixé sur les récoltes en terre.

A Marseille la huitaine clôture calme; les transactions ont eu peu d'importance; toutefois les prix sont restés soutenus sans variation appréciable aux anciens cours. La position se résume ainsi: blés de force recherchés; qualités secondaires calmes et plutôt faibles; blés durs délaissés.

New-York à 1 dollar 24 cents 1/4 le bushel disponible, contre 1 23 3/4, est sans changement appréciable sur la dernière huitaine (fr. 23.97 les 100 kilos, contre fr. 23 88.) — Le courant mois est à 1.23 1/4 contre même cours précédemment, avril à 1.25 1/2, contre 1.25 3/4, mai à 1.26 3/4. Le fret est descendu à 5 sch. 1/4, en baisse de 1 sch. sur le taux précédent.

Saint-Petersbourg (cours du 27 fév.), en baisse de 0.20 kopecks, à 14 roubles le tchetwert (fr. 22.64 les 100 kilos, contre fr. 22.80).

Paris à fr. 58.90 perd 0.60 c. sur la farine 9 marques courant mois et 0.20 c. sur le blé à fr. 26.10 contre fr. 26.30.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 26 février, se sont élevées à 207,290 quintaux métriques, dont 62,930 pour le continent, 6,510 pour la France et 227,850 pour l'Angleterre. Les stocks visibles étaient, à cette date, de 5,913,000 quintaux, sans changement sur la semaine précédente.

Dardanelles. — Du 14 au 24 février, 1 seul voilier en provenance de Varna, chargé de blés, à destination de Malte, a passé le détroit.

En farines, la situation est toujours la même: il y a de fortes existences en marchandises et notre place échappe aux manœuvres de la spéculation.

Le calme est d'ailleurs à peu près général sur toutes les places de grande consommation.

On cote : Farines

Supérieures	49, »	49,50
Commerce 1 ^{res}	45, »	45,50
— rondes	39,50	40, »

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.

Et Farines

de boulangerie 1 ^{res} . . .	48,50	51,50
rondes supérieures . . .	43, »	43,50
— ordinaires	42, »	»

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

La demande sur les seigles ne se produit plus guère et cet article perd quelques centimes.

Sur les orges, la demande est assez active; et cependant il y a baisse par suite de la quantité de marchandise étrangère.

Seigle	15, »	15,25
Orge brasserie	20,50	21,50
— mouture	17, »	17,50
Avoine	16,75	19,25
Maïs	19,50	22, »
Sarrasins	17,50	17, »
Gros son 1 ^{er} choix . . .	11,50	12, »
Son ordinaire	11, »	11,25
Recoupes fines	10,75	11, »
— grosses	11, »	11,50
Fleurages blancs	16, »	15,50
— bis	14,50	14, »

Les 100 kilos disponibles.

La campagne sur les graines fourragères touche à sa fin. Le commerce de détail et la culture ont absorbé les marchandises qui se sont offertes et ont épuisé complètement certaines graines, celles de trèfle par exemple. Les demandes se rejettent sur les sainfoins qui prennent quelques francs de hausse.

Trèfle violet	180 à 190
— blanc	180 à 225
— hybride	180 à 230
— d'Amérique	180 à 185
Luzerne de Provence . . .	155 à 170
— du Poitou	125 à 130
— d'Italie	155 à 150
Minette	60 à 75
Ray-grass anglais	60 à 65
— d'Italie	68 à 74
Pois jaras	23 à 25
Sainfoin à une coupe . . .	32 à 35
— deux coupes	33 à 36
Vesce	27,50 à 28,50

Le marché des fourrages de la Place de la Croix était ce matin très animé. Beaucoup de marchandises était à la vente et malgré les bonnes dispositions des vendeurs, quelques voitures ont dû être rentrées.

Foin de Bourgogne . . .	10,50	8,50
— de pays	13, »	12, »
Paille de froment	5, »	4,50
— de seigle	4,50	»
— d'avoine	4, »	»
Luzerne	8, »	»

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 2 mars 1883.

Semaine moins active que la précédente, mais très bien tenus et marchandise rare surtout dans les bonnes qualités. Il est peu attendu et les prix ne peuvent que se maintenir jusqu'aux arrivages de printemps.

Nous cotons : Disponible :

Marianopoli 128/123 . . .	33, »
Berdianska 128/123 . . .	33,75
Irka Nicolaïeff 128/123 . .	32, »
Azema Nicolaïeff	33,50
— Odessa 128/123	31, »
— Azow 128/123	32, »
La charge entrepôt 1 ^{er} coût.	
Red-Winter n° 2	27,75
Bombay blanc Diaper . . .	26,75
Pologne	24, » à 25, »
Bessarabie	24, » à 24,50
Irka Nicolaïeff	25, »
Azima Azow	23,50 à 24, »
— Nicolaïeff	24,50
Danube	20, » à 23, »
Burgas	21,50
Enos	21,50
Salonique rouge	21,50
Varna	21, » à 22, »
Taganrock dur	126 24, »
Berdianska —	126 24,50
Noursi —	21, »
Horani —	21, »
Jaffa et Tripoli dur . . .	18,75
Bombay dur n° 4	24,75
d° — n° 5	23,50
d° — n° 6	22, »

Les 100 kilogr., entrepôt 1^{er} coût.
Dur de Bône ou de Philipeville 25,25

Les 100 kilogr. consignation, 1^{er} coût.
Désignation mars avril, arrivée jusque fin juin ou sur 4 mois de mars.

Berdianska 128/123 . . .	34, »
Irka Azow 128/123 . . .	32,50
Irka Odessa 128/123 . . .	31,50
— Nicolaïeff 128/123 . . .	32,50
La charge, entrepôt 1 ^{er} coût.	
Bombay t. blanc Diaper . .	27, »
d° rouge N°1	25,50
d° d° Diatribe	22,50

Kurrachée-blanc	24,50
d° rouge	23, »
Redwinter n°2	28, »
Sandomirka de Nicolaïeff .	25,50
Sandomirka d'Odessa . . .	25,50
Burgas 126	23, »
Varna	22, »
Salonique rouge 123 . . .	21,50
Azow tendre	24, »
Danube	23, »
Bombay dur n° 3	»
d° n° 4	24,50
d° n° 5	23,50
d° dur n° 6	22, »
Taganrock durs 126 . . .	25, »
d° 124	24, »
Berdianska 126	25,50

Les 100 kilogr. entrepôt 1^{er} coût.

GRAINS GROSSIERS :

Avoines Russie ou Danube disp	16,50
Avoines Russie ou Danube livr. mars . . .	16,50
Avoines Russie ou Danube désign. mars-avril	16,50
Les 110 kilogr., 1 ^{er} coût.	
Maïs cinquantini dispon.	19,50
Maïs Danube roux	17,50
— Dédéah —	17,50
— de Varna —	17,50
Maïs Samsoun	17,25
Orges blanches brasserie	16, »
— Danube	15, »
— de Russie	14, »
Fèves de Sicile	21,25
— de Chypre	20,25

Les 100 kil., 1^{er} coût.

AVIS D'ADJUDICATIONS.

Le samedi, 10 mars, à l'Hôtel de Ville, à Lyon, il sera procédé à deux heures de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :

3,000 quint. mét. de Blé tendre.	
100 — — Sucre.	
100 — — Sel.	

Le même jour et au même lieu, à 2 h. 1/2, il sera procédé à l'adjudication de :

2,500 quint. mét. de Foin.	
900 — — Luzerne.	
4,000 — — Paille de froment.	
350 — — Paille de seigle.	
5,000 — — Avoine.	

Le tout à livrer dans les magasins militaires de la place de Lyon.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

ESPÈCES	AMÈNES	PRIX DES 100 KILOS			
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e
Lundi 26 février 1883					
Porcs	1042	120	115	106	»
Mardi 27 février 1883					
Bœufs	666	162	150	135	120
Vaches	272	148	142	106	»
Veaux	870	»	»	»	»
Moutons	»	»	»	»	»
Jeudi 1^{er} mars 1883					
Veaux	»	»	»	»	»
Moutons	3727	210	190	175	155
Porcs	367	»	»	»	»
Vendredi 2 mars 1883					
Œufs	320	162	150	135	120
Vaches	977	114	110	106	102
Veaux	598	»	»	»	160
Moutons	»	»	»	»	»

CAUSERIE

Il n'est pas un Français, ayantsuivi avec quelque attention les opérations des deux sièges de Paris, qui n'ait été frappé de la parfaite inutilité de l'enceinte bastionnée qui entoure la capitale, depuis les derniers progrès de l'artillerie. Il n'est pas un Parisien, qui n'ait été également choqué de la zone déserte conservée autour des fortifications, et qui ne se soit dit qu'il serait bien désirable de voir des immeubles de rapport remplacer ce désert suburbain. Aussi, dès les premiers mots prononcés, à ce sujet, par le Conseil municipal de Paris, la population parisienne éprouva-t-elle comme une sorte de soulagement. Enfin, on allait donc faire justice de cette anomalie qui existait depuis trop longtemps.

Devant cette unanimité des suffrages, l'administration de la guerre ne pouvait rester indifférente, et il convenait qu'elle fit connaître, au plus tôt, dans quelle mesure et à quelle condition elle entendait donner satisfaction aux deux millions d'habitants intéressés à la question.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Depuis quelques jours, on signale de la part de l'autorité militaire, un redoublement de... rigueur dans l'observation des règlements prohibitifs de tout établissement, si minime qu'il soit, dans la zone placée sous sa dépendance.

Ah! Les Parisiens s'avisent de s'apercevoir que les fortifications ne fortifient plus, et que les forts, construits en avancée, donnent et peuvent fournir une base sérieuse et une défense utile. Eh bien! nous, bureaux du ministère de la guerre, nous allons remettre en vigueur toutes les mesures vexatoires dont la loi nous a libéralement assuré le monopole. Et v'lan, en l'air les barques de planches qui ne gênaient personne, mais qui abritaient quelque'un. A bas hangars et palissades, là ou nous sommes les maîtres, rien ne saurait être utile à des pékins. C'est notre droit, et nous le voulons intact, encore qu'il ne nous serve à rien.

Il y a peu de temps, un ingénieur m'en racontait une bien bonne, et, paraît-il, parfaitement authentique, à propos du comité chargé de la direction et du respect des fortifications. Voici la perle : Lorsqu'un tramway doit traverser la ligne des fortifications, il faut que les concessionnaires obtiennent l'avis favorable de MM. les ingénieurs militaires pour l'établissement de la voie ferrée, et cet avis favorable n'est accordé qu'après qu'une commission, composée de hautes intelligences, a fait un rapport constatant que la voie projetée du tramway, ne gêne pas la ligne de tir des bastions traversés!!...

Je vous donne ma parole, que celui qui m'a dit cela est un homme sérieux, qui parle sérieusement!

La Science pour tous me fournit, aujourd'hui, un intéressant élément pour ma causerie. Il s'agit des anesthésiques, si fréquemment, et disons-le, si maladroitement employés depuis quelques années par la population féminine. Que les personnes qui auraient une tendance à suivre le courant de cette ode, étudient ce qu'en dit mon savant confrère dans les lignes suivantes :

« Quelques personnes ont l'habitude, dans les cas de névralgie, de

verser dans l'oreille des personnes atteintes, quelques gouttes de chloroforme, d'éther, de créosote. Cette pratique peut amener de graves dangers, même quand la dose est faible. Des lapins soumis à ce traitement ont été pris de vertige qui les portait à tourner sur eux-mêmes, avec la rapidité d'une bûche qu'on abandonne sur un plan incliné. » M. Brown Sequart a démontré que du chloroforme versé dans l'oreille d'un cochon d'Inde détermine chez cet animal une méningo encéphalie, maladie qui devient promptement mortelle. De son côté, M. Vulpian a soumis des lapins à même opération, c'est-à-dire leur a versé dans l'oreille quelques gouttes d'un agent anesthésique, notamment l'hydrate de chloral dont quelques personnes ont une inclination à abuser. Après un quart d'heure, M. Vulpian a vu se déclarer chez le lapin un râle qui a pu cesser quelques heures plus tard, mais qui parfois a persisté pendant plusieurs jours et même s'est terminé par la mort. »

Je sais bien que la lectrice rebelle protestera qu'elle n'a rien de commun avec le lapin ni avec le cochon d'Inde, et qu'elle continuera comme par le passé à s'empoisonner par l'oreille. Mais si ces constatations peuvent faire reculer d'effroi quelques unes de nos jolies contemporaines, j'estime que MM. Brown Sequart et Vulpian auront une fois de plus, bien mérité de leurs contemporains.

Richard Wagner n'excitera plus la haine des fanatiques de sa musique contre la France. Non pas que l'orgueilleux et vindicatif prussien ait fait amende honorable, et reconnu qu'un peuple peut être digne de vivre libre, tout en trouvant *Tannhauser* cauchemardant au suprême degré. Non. Seulement le compositeur favori du roi de Bavière est mort le 13 du courant. A cette circonstance seule, mon pays est redevable de la cessation des hostilités, et c'est sans doute pourquoi cette mort ne m'a causé qu'une émotion faiblotte.

D'autres que moi jugeront le musicien, et feront le tri des bijoux enfouis dans les tombereaux de tourbe qui composent son œuvre.

Ce ne sera ni amusant, ni facile, mais cela pourra être de quelque utilité pour ceux qui s'imaginaient, plus longtemps, qu'on peut être un compositeur de génie en foulant aux pieds la mélodie. Et on constatera que ce qui restera à Wagner, ce sont justement les parties de ses œuvres qu'il prisait le moins, parce qu'elles étaient mélodiques.

Ainsi va ce monde où nul ne consent à exceller dans l'art qui lui est propre, Rossini faisait de la cuisine, Ingres jouait du violon, Gustave Doré sculptait et peignait, Richelieu écrivait Mirame, Victor Hugo fait de la politique. Wagner donnait dans la symphonie, et il y était assommant.

Il faut dire la vérité, même à un Allemand.

DES ACCIDENTS

OCCASIONNÉS PAR LE FEU

De graves abus se sont peu à peu introduits dans la pratique de l'assurance incendie, touchant les petits accidents causés par le feu. Une pantoufle brûlée sur les chenets, une étincelle tombant sur une robe de soie, un cigare endommageant un peignoir et y faisant un petit trou, et mille faits de ce genre sont autant de causes de demande d'indemnité à la Compagnie assurante. Celle-ci, pour éviter un procès mesquin, pré-

fère payer, et pourtant presque tous ces accidents sont dus le plus souvent à la négligence, à l'imprudence des réclamants. Nous croyons qu'il est temps de mettre un terme à ce nouveau genre d'exploitation des Compagnies d'assurances-incendies, exploitation qui, par le grand nombre des petites sommes payées pour des quantités de sinistres finit par grever à la fin de chaque exercice la caisse d'un déficit inquiétant.

C'est au syndicat qu'il appartient de prendre les mesures d'ordre en pareil cas, en introduisant par exemple dans les polices d'assurances une clause de nature à éviter ce nouveau genre malhonnête d'exploitation.

La Belgique, en ce moment, vient nous donner l'exemple. Son syndicat des assurances a publié une circulaire que nous croyons utile de reproduire; par sa netteté et sa fermeté, cette circulaire ne laisse aucune prise à l'équivoque: elle conclut à ce que l'assurance contre l'incendie ne signifie pas l'assurance contre les accidents occasionnés par l'imprudence et la négligence des personnes qui jouent avec le feu, et elle en déduit comme conséquence le refus absolu de paiement de ce mode trop répété de petits sinistres :

« Les Compagnies étant fréquemment saisies de demandes d'indemnité à la suite de petits accidents causés par le feu et que certains assurés qualifient de commencement d'incendie, le Comité a résolu de réagir contre les réclamations, lesquelles, quoique non justifiées, sont souvent appuyées par des agents qui ne se rendent pas un compte bien exact de la nature des engagements pris par les assureurs. Afin de bien vous faire saisir notre pensée, nous croyons ne pouvoir mieux établir la ligne de démarcation, qui sépare le commencement d'incendie du simple accident, qu'en citant quelques exemples. La chute d'un charbon incandescent, la projection d'une étincelle endommageant un linge, un vêtement un rideau, un tapis; l'effet de la flamme ou de la chaleur, d'un foyer ou d'une lumière venant à roussir ou à consumer des objets placés à une distance trop rapprochée; le bris d'une lampe ou d'un chaudière qui brûlerait des objets sans causer un incendie; l'approche d'un cigare ou d'une pipe qui brûlerait des vêtements ou des objets mobiliers; ce ne sont point là des commencements d'incendie, mais de simples accidents qui arrivent fréquemment dans les ménages, par suite d'un défaut de précautions, et qui n'entrent pas dans le domaine de l'assurance. Par contre, le feu de cheminée est un commencement d'incendie; il y a aussi commencement d'incendie si un plancher, des boiseries, une poutre, des objets mobiliers ont été atteints par la flamme d'une façon sensible. Il résulte de ce qui précède que les Compagnies qui assurent contre l'incendie, et non contre les petits accidents causés par le feu, ne sont pas responsables des dégâts occasionnés par des accidents de la nature de ceux que nous venons d'énumérer et qu'elles n'entendent en un mot payer que les dégâts résultant d'un incendie réel. Nous espérons que ses explications aussi claires et aussi précises que possible suffiront pour permettre à MM. les agents d'apprécier, en cas de réclamation, s'il y a ou non droit à indemnité, et nous comptons sur eux pour faire bien comprendre le cas échéant aux assurés, qu'ils n'ont aucun droit à un dédommagement quelconque. MM. les agents ne doivent pas perdre de vue qu'ils ont à sauvegarder les intérêts de la Compagnie qu'ils représentent, et qu'ils ne doivent pas prêter la main à encourager des réclamations dues à l'imprudence évidente des assurés. »

CHRONIQUE DES ASSURANCES

Le *Bâtiment*, sous la direction de M. Palombe, vient de remporter un premier succès dans sa lutte entreprise contre l'*Union provinciale*, banque où se trouvaient déposés les fonds sociaux et qui, à peine constituée, tombait en liquidation.

Ce fut, on l'avouera, un cruel embarras que rencontrait là le *Bâtiment*, tout à coup privé de son capital souscrit, au moment où se formaient ses agences et où ses courtiers se mettaient en route.

Quand, sans que rien vint faire prévoir un tel sinistre, l'*Union provinciale*, fut obligée de liquider, il n'était plus temps pour le *Bâtiment* de revenir en arrière, de donner contre-ordre à ses

agents et de se renfermer en lui-même, en attendant la décision du liquidateur.

La direction, mieux avisée, prit une détermination virile et résolue, celle de l'augmentation du capital et d'un appel du deuxième quart sur les premières actions de 500 francs, libérées de 125 francs.

Cette détermination entraînait, il est vrai, la faillite de l'*Union provinciale*, qui possédait dans ses caisses un certain nombre des actions du *Bâtiment*, mais, en face du danger, il n'avait plus à hésiter, mais bien à faire résolument la part du feu.

Aujourd'hui, le *Bâtiment* a devant lui un syndic, dont le devoir est de découvrir les actionnaires de l'*Union provinciale*, et de les obliger à rendre intact le dépôt que leur avait confié le *Bâtiment*.

Le syndic ne faillira pas à ce devoir.

Voici la production des Compagnies étrangères d'assurances sur la vie pour l'exercice 1882 :

	Capitaux assurés	Rentes constituées
La Suisse (1858), à Lausanne, environ.....	1.600.000	» 20.000 ..
La Baloise (1865)	10.774.309	» 12.158 75
La Gènevoise (1873).....	5.060.762	70 25.884 30
Reale Compagnia italiana (1862), Milan, 599 contrats nouveaux réalisés.....	4.910.907	» 15.063 50
Fondaria (1880), Florence. 1.041 contrats nouveaux réalisés.....	11.464.779	» 17.384 »
Trieste et Venise	30.070.795	» » »

Les actionnaires de la *Métropole-Incendie* qui n'ont pas encore répondu à l'appel du deuxième quart viennent de recevoir l'avis que leurs titres seront vendus en Bourse à leurs risques et périls, s'ils ne se libèrent pas avant le 15 de ce mois.

Les créanciers de la SOCIÉTÉ ANONYME L'ÉQUITABLE, CAISSE D'AVANCES AUX ASSURÉS ET SINISTRÉS, dont le siège était à Paris, 8, rue Taitbout, sont convoqués pour l'affirmation de leurs créances le 19 février, à 1 heure.

Voici l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de l'HYPOTHÈQUE FONCIÈRE, convoquée pour le 28 février :

Fusion ou annexion de ladite Société avec toute autre Compagnie, en conformité de l'article 41 des statuts.

Dissolution et liquidation amiable, en vue de la reconstitution de ladite Société, ou de l'apport ou transport à une autre Compagnie de tout ou partie des droits, actions et obligations de l'HYPOTHÈQUE FONCIÈRE, en conformité des articles 48 et 50 des statuts.

Voici la liste des Compagnies formant le Syndicat des Compagnies françaises d'assurances maritimes, dont M. Raymond de Campou était directeur.

Le Comptoir maritime, la Sécurité, la Méusine, la Prévoyance, l'Indépendance, Paris, la Grande Compagnie, l'Équateur, l'Atlantique, l'Orient-Assurances, le Cercle marseillais, la Levantine, l'Hémisphère.

Commissaire : l'Orient-Assurances.

Directeur : Raymond de Campou.

Police française d'assurance maritime sur marchandises ou facultés déposée, au greffe du Tribunal de Marseille, le 15 novembre 1877.

Les Compagnies sont sans solidarité entre elles.

On dit, et nous désirons vivement que cette nouvelle soit vraie, que le passif du CAPITAL ne s'élève pas à plus de 400,000, francs et que tous les créanciers pourront être payés dans un temps plus ou moins rapproché.

La direction du Bureau Veritas vient de publier la statistique suivante des sinistres maritimes, signalés pendant le mois de décembre 1882, concernant tous les pavillons :

Navires à voiles signalés perdus : 75 anglais, 23 allemands, 12 français, 11 américains, 17 norwégiens, 5 danois, 8 italiens, 8 suédois, 2 portugais, 3 grecs, 8 hollandais, 4 russes; total : 176.

Dans ce nombre sont compris 14 navires supposés perdus, par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus : 1 allemand, 17 anglais, 1 américain, 1 français, 1 espagnol, 1 italien, 1 norwégien; total : 23.

Dans ce nombre sont compris 2 vapeurs supposés perdus, par suite de défaut de nouvelles.

MM. les actionnaires de l'Océan Maritime sont convoqués en assemblée générale au siège social, 8, place de la Bourse, le mercredi 28 février 1883, pour entendre le rapport du conseil d'administration sur les opérations de la Société.

Les actionnaires de la Cie la Sécurité, capital de 1,500,000 fr., sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le mardi 27 février 1883, à une heure précise, au siège de la compagnie, 6, place de la Bourse.

Le 23 février, à une heure, aura lieu chez M. Jozon, notaire, 362, rue Saint-Honoré. Padjudication de 10 actions de cette Compagnie, au capital de 5,000 fr., libérées de 1,250 fr., en 5 lots de chacun 2 actions.

Mise à prix, 100 fr. par action.

Nous avons parlé plusieurs fois l'année dernière de la création probable de la Garantie Générale-Vie. Aujourd'hui nous apprenons que les statuts de cette compagnie, autorisée déjà par le ministère du commerce, sont au Conseil d'Etat depuis le 8 janvier. La Société espère entrer en fonctionnement vers Pâques.

Voici la circulaire que viennent de recevoir les actionnaires de l'Union Universelle.

Paris, le 27 janvier 1883.

En vertu de l'article 46 des Statuts de la Compagnie l'Universelle, en liquidation, et pour obéir aux besoins très urgents, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons décidé un appel de 62 fr. 50 par action.

Nous vous invitons, en conséquence, à vouloir bien opérer votre versement du 10 au 15 février prochain.

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'art. 7, § 3 des Statuts, tout versement en retard est passible d'un intérêt de retard au taux de 6 0/0, sans préjudice du droit des liquidateurs de poursuivre le paiement par la voie judiciaire.

Les fonds seront reçus à la Caisse de la liquidation, 17, boulevard de la Madeleine (2^e cour), tous les jours de 10 heures à 4 heures; mention du versement sera faite sur les titres actions qui devront être produits pour être estampillés.

Nous avons pensé qu'il nous serait possible de retarder ou même d'éviter ce nouvel appel de fonds, espérant que le recouvrement des primes arriérées nous fournirait les fonds indispensables et urgents pour faire face aux obligations de la Compagnie, mais des assurés s'étant pour la plupart montrés récalcitrants, nous avons dû engager devant les tribunaux des instances dont il faut attendre l'issue. C'est ce retard qui nous met dans la dure nécessité d'imposer aux actionnaires un nouveau sacrifice. C'est dans le but de ménager le capital social que sont et seront dirigés tous nos efforts.

Nous comptons sur l'empressement de MM les actionnaires à répondre à notre appel.

Veuillez recevoir, etc.

Les liquidateurs,

F. DUBUS C. VRAYE.

Nous empruntons au Monsieur de l'Orchestre l'intéressante nouvelle qui suit :

EN VILLÉGIATURE

A Monsieur Ernest Ameline.

Cabourg, 25 août 1882.

Je vous entends d'ici vous écrier en voyant d'où cette lettre est écrite :

« En villégiature ! Elle ? Allons donc ! Ce n'est pas possible ! »

Rien pourtant de plus vrai, cher Monsieur. Et qui a opéré ce miracle sur la femme la plus difficile à déplacer qui soit au monde ; une femme qui ne perd de vue, et encore de

loin en loin, les tours de Notre-Dame que le jour où elle va payer une dette de cœur au village qui la vit naître ? C'est votre dernier petit poème humoristique intitulé *Une plage normande*. Oui, j'ai voulu juger par moi-même si vous ne vous étiez pas monté l'imagination et si vos tableaux étaient bien sincères.

Donc, certain matin où j'allais prendre le chemin de fer qui conduit à Marchenoir, n'ai-je pas donné contre-ordre à mon cocher et n'ai-je pas abordé au guichet de la gare Saint-Lazare ? Un instant après, le train de Trouville m'emportait, et je vous maudissais, vous et votre livre qui me faisiez déroger à mes habitudes paisibles.

Confessons toute la vérité.

Je vous savais à Villers, en famille, et je voulais un peu vous surprendre, soit chez vous, soit sur la plage, où je vous eusse trouvé nonchalamment étendu sur le sable fin et cherchant une rime dans quelque nuage vagabond ; car vous persistiez à ne point prendre pour modèle le Créateur qui se reposa le septième jour. Vous ne vous reposez jamais.

Jouissant d'avance du bonheur que je vais éprouver à parcourir, à votre bras, l'Éden que vous avez chanté, je traverse donc cette Normandie qui a le doux privilège de nous ravir, pendant trois mois de l'année, nos belles Parisiennes, mais pour nous les rendre bien reposées, que dis-je ! rajeunies. A peine les superbes églises de Mantes et d'Évreux excitent-elles mon admiration. Mais, aux approches de Bernay, quand devant moi se déroulent de vastes prairies arrosées par des ruisseaux cristallins, quand chaque colline ne se montre que couronnée d'un grand parc et d'un superbe château, et que, mêlé au mugissement des bœufs, on entend le bruit des fabriques ; oh ! alors, mon cœur déborde, j'éprouve une véritable joie d'enfant.

Jusqu'à Trouville, nous marchons d'enchantements en enchantements. Voici enfin la vallée d'Auge, une vallée comme il n'en existe guère dans le monde entier. À droite, à gauche, ce ne sont que des herbages où bondissent de jeunes chevaux, où paissent par milliers des moutons et des bœufs enfouant dans l'herbe jusqu'au poitrail. Puis, en face et nous barrant la route, c'est la mer qui semble nous répéter les paroles de Celui qui la créa : « Tu n'iras pas plus loin. »

« Trouville ! tout le monde descend ! » crie une voix à la portière de mon wagon. J'obéis. Je descends, portant à la main mon léger bagage, suis un quai aboutissant à une barrière où un grand gaillard efflanqué reçoit les billets et ne répond aux demandes que je lui adresse que par des : « Oh ! mais oui, oh ! mais non, peut-être bien », peu compromettants.

Me voilà dans la cour de la gare.

« Voitures pour Villers, Houlgate, Beuzeval, Cabourg ! » me corne-t-on aux oreilles.

Je monte dans l'omnibus de Villers, et j'attends. Oui, j'attends, et Dieu sait combien ! car le Normand a pour principe de ne jamais se presser. Aussi, quand je suppose que notre véhicule va gémir sous le poids des malles, que vois-je hisser sur l'impériale ? trois colis, dont une cage de serins.

Reste à trouver le conducteur. Où peut-il bien être passé ? On le hèle. Une voix éraillée sortant d'un cabaret voisin répond : « On y va. » Bientôt, en effet, il apparaît, se dirige, sans se presser, de notre côté, grimpe « tout en paix » sur son siège et fouette ses haridelles.

Ce n'est pas la première fois que je vois la mer, et pourtant il se passe en moi quelque chose d'indescriptible. Tout, dans ce pays, me semble plus doux, plus reposé que sur les rivages de Dieppe et du Tréport. Point de ces gigantesques murailles de granit qui défient la fureur des flots, mais de simples renflements de sable fin décorés du nom de dunes. Je ne saurais trop définir ce que je ressens. J'ai le cœur léger. Je me sens comme poussée en avant. On dirait que je vais au-devant d'une bonne action. C'est folie à moi. Ce pays m'est inconnu. De plus, il offre, par sa richesse, un contraste frappant avec les misères que j'ai pris à tâche de soulager chaque jour dans la mesure de mes moyens.

J'en étais là de mes réflexions, quand la voiture s'arrête, tout à coup. A gauche de la route s'élève le mont Canizy, un mont que vos vers immortaliseraient s'il n'avait déjà son glorieux passé ; puis, à droite, voici un alléchant cabaret à l'enseigne flamboyante. Or, de mémoire d'homme, nul conducteur n'a passé devant ce cabaret sans y entrer. C'est un vœu, dirait-on, qu'ils ont

tous fait. Aussi, le nôtre descend-il « tout en paix » de son siège et s'y fait-il verser du café auquel il mélange trois liqueurs différentes. Ce mélange se nomme un *tri-coloire*. Il existe, paraît-il, un autre mélange nommé *la triomphale*, qui comporte encore deux liqueurs supplémentaires.

Mais assez d'explications sur un sujet qui intéresse avant tout les gens du pays. Le *tricolor* absorbé, le conducteur se sent une nouvelle ardeur qu'il passe à son attelage à grand renfort de coups de fouet, et nous descendons au galop la longue côte qui mène à Villers.

Combien je m'estime heureuse d'avoir lu et relu vos descriptions ! Je reconnais cette prairie coupée par d'étroits cours d'eau, où Troyon puisa plus d'un paysage, et ce coteau verdoyant qui se relève en amphithéâtre, tout chargé de cottages et de villas. Les voilà bien, ces habitations si diverses regardant la mer et recevant en plein l'air salin et le soleil !

Nous arrivons. Tout d'abord, c'est vous que je cherche. Aussi, je cours d'un trait à votre chalet. Des figures étrangères me répondent, et j'apprends alors, avec stupeur, que depuis huit jours vous avez vogué vers une autre patrie. Au bureau de poste, on se montre plus explicite. Vos lettres, me dit-on, vous sont expédiées dans un village du département de l'Orne dont on me cite le nom. C'est avoir daignoir pour une fois que je fais une escapade. Allons ! il ne me reste qu'à me réintégrer dans le train du soir qui me mettra à Paris un peu après minuit.

Pourtant, je me sens attirée par un certain courant qui me porte à demeurer au moins vingt-quatre heures dans ce pays nouveau pour moi. J'entre dans le premier hôtel venu de la rue du Casino, rue ainsi nommée probablement parce qu'il ne s'y rencontre trace d'aucun casino. C'est l'heure du dîner. Les cloches, bruyamment agitées, rappellent des environs et de la plage les nombreux promeneurs. La nôtre ne reste pas en retard. Vite, un bout de toilette et descendons à la table d'hôte. Elle n'est pas riche en convives, tout au plus une douzaine de pensionnaires. Mais, en revanche, que de vases de fleurs aux collerettes de papier découpé ! que de serviettes pliées en éventail, attendant des voyageurs qui n'arrivent pas ! Près de moi, une place reste vide ; mais, en face, un *beau* sur le retour, frisé, pommadé, moustache en croc, sourire aux dents, défraye à lui seul la conversation.

Il arrive de Trouville, dit-il, où la chronique scandaleuse a beau jeu en ce moment. Il va sans doute entamer quelque histoire plus que grivoise, quand une porte s'ouvre, livrant passage à une jolie jeune fille d'une mise simple qui vient s'asseoir auprès de moi. Ce qui me frappe surtout en elle, c'est l'exquise perfection de ses mains fines, effilées, blanches, aux doigts terminés par des ongles roses et bien taillés. Le vieux *beau* n'ose commencer son histoire, Elle, de son côté, répond d'une manière évasive aux diverses questions qu'on lui adresse pendant le repas. Elle se dit Russe d'origine, fanatique de musique, lauréat du Conservatoire de Saint-Petersbourg, d'où elle vient de sortir avec « la permission d'enseigner ». Je ne comprends rien à cette permission, car, en France, il n'existe rien de pareil. Je me hasarde à lui citer quelques noms d'artistes de son pays, surtout *Rubinstein*. Elle ouvre de grands yeux et ne sait ce que je veux dire.

Mais celui qui ouvre de plus grands yeux encore, c'est le vieux *beau* qui darde sur ma voisine des regards pareils à ceux des satyres des temps mythologiques sur les nymphes des bois et des fontaines.

Le dîner se termine. Chacun tire de l'aile de son côté. Fatiguée, je monte à mon appartement, un appartement donnant sur la mer, m'a-t-on dit, mais qui n'en laisse apercevoir qu'un coin de la grandeur d'un mouchoir.

(A suivre.)

LA SEMAINE FINANCIÈRE

La semaine financière a été relativement satisfaisante. Le cours de 115 après avoir été atteint, puis reperdu, a été, dans les dernières séances, définitivement regagné.

Les quelques réalisations auxquelles cette hausse a donné lieu n'ont pas eu d'influence sur le marché. Aussitôt absorbées, il s'est bientôt établi un courant de demandes qui ont eu facilement raison des offres du début.

Lundi nos fonds d'Etat clôturaient ainsi : 3 0/0, 79,35 ; Amortissable, 80,32 ; 5 0/0, 115,35.

La Banque de France se négocie à 5.200 francs.

Le bilan est satisfaisant.

Voici quelles différences il permet de constater sur celui de la semaine dernière :

L'encaisse or a augmenté de 5,872,000 fr.; la circulation de 13,676,000 fr.

Le portefeuille a, au contraire, diminué de 29,237,000 fr.; les avances ont décréu de 6,367,000 fr.; les comptes courants particuliers de 28,047,000 fr. Le compte-courant du Trésor a diminué de 8,862,000 fr.

Les bénéfices de la semaine n'ont atteint que le prix modique de 586,000 fr.

Le Crédit foncier reste à 1.250. Il y a des vendeurs à découvert sur cette valeur. Les obligations de la dernière émission sont très fermement tenues. Elles se négocient sur les cours de 335 à 337, justifiant ainsi les prévisions que nous avons formulées avant et pendant l'émission.

La plupart des souscripteurs ont adhéré avec empressement à la combinaison qui leur a été proposée et en vertu de laquelle ils pouvaient faire valoir un droit d'option sur une deuxième série d'obligations.

Dans sa séance hebdomadaire du 14 février, le conseil d'administration du Crédit foncier a autorisé pour 12,140,000 fr. de nouveaux prêts, dont 11,440,000 fr. en prêts fonciers et 700,000 fr. en prêts communaux.

Le Crédit lyonnais continue de bien se tenir à 565 fr.

Le Comptoir d'escompte, qui vient de détacher un coupon de 28 fr. reste à 970.

Crédit industriel. — 700.

Banque d'escompte. — 535.

Banque hypothécaire. — 585.

Société générale. — 580.

Est. — 710.

Lyon. — 1555.

Ouest. — 787,50.

Orléans. — 1255.

Nord. — 1795.

Midi. — 1070.

Suez. — 2220.

Panorama. — 490.

DIOGÈNE le plus indépendant des journaux financiers.

Renseignements sérieux gratuits aux abonnés. Timbre p. rep. affr.

10 fr. par An

PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires.

LA GAZETTE DES ASSURÉS

16, rue de la Banque, 16

Organe indépendant de toute Compagnie, prend gratuitement la défense des intérêts de tous les assurés, et donne les renseignements les plus impartiaux sur toutes les Compagnies d'assurances.

NE CONTRACTEZ AUCUNE ASSURANCE

Incendie, Vie, Accidents, Grêle, Transports, etc.

N'achetez ou ne vendez

AUCUNE VALEUR D'ASSURANCE

Avant de vous renseigner auprès de la direction de la Gazette des Assurés.



Demandez dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux

LA CLOCHE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Paraissant tous les Vendredis 8 pages de texte.

15 centimes le numéro

RÉDACTEUR EN CHEF : Casimir BOUIS

Le Gérant : VICAIRE

Paris. Imp. Robert et Co, pass. Pet.-Écuries.

MARCHÉ DE PARIS

Paris, 3 mars 1883.

Le marché est peu fréquenté. Les offres ont la même importance que la semaine dernière et les échantillons présentés laissent toujours à désirer sous le rapport de la qualité. Les bons blés ont une vente courante et les sortes inférieures sont délaissées, les prix sont sans variation pour toutes les sortes.

FARINES. — Les affaires sont extrêmement calmes, la tendance faible. On cote : farine neuf marques courant 59 à 59.25; mars 59.25; mars-avril 59.25 à 59.50; quatre mois de mars 59.50; quatre mois de mai 60.25 à 60.50.

BLÉS. — Les affaires n'ont pas beaucoup d'importance, les bons blés seuls ont une vente assez courante; les cours sont les mêmes que la semaine dernière. On cote les 100 kilos en gare d'arrivée: blé blanc 26 à 26.50; blé roux 24.25 à 25.75.

Les Californie disponibles valent 27.50 à 27.75 pour les n° 1 et 27 pour les n° 2. Le tout par 100 kil. sur wagon à Dunkerque ou au Havre. On demande 26.25 à 26.50 sur wagon à Rouen pour les blés de Hongrie.

SEIGLES. — Peu d'affaires. On demande 15.50 à 15.75 des 100 kil. en gare d'arrivée avec acheteurs de 15.25 à 15.50.

ORGES. — La demande est toujours active et les offres modérées. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée: provenances de la Champagne, 19 à 20; d'Auvergne, 20.25 à 20.75; de Beauce, 19.25 à 19.50; qualités secondaires du rayon, 18.25 à 18.50; orges de l'Ouest, 17.75 à 18.25.

ESCORGEONS. — La tendance est lourde aux prix de 18.25 à 18.50 les 100 kil. en gare d'arrivée.

AVOINES. — Prix bien tenus, la vente est assez facile. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée à Paris: avoines 1er choix 19 à 19.50; noires 1re qualité 18.25 à 18.50; ordinaires 17.75 à 18; grises de Beauce 17.25 à 17.50; grises d'hiver du Centre 17 à 17.25; grises du printemps 17.

Les avoines exotiques valent: Suède 17 les 100 kil. c. f. et ass. Rouen; Pétersbourg 16; Liban noires 16.25; blanches 15.25 à 16.

Les avoines d'Irlande sont sans affaires.

MAÏS. — Le disponible manque et par suite sans cours. A livrer sur mais, il y a vendeurs de 18.50 à 19 les 100 kil. pour des mais blancs d'Amérique.

SARRASINS. — Les affaires sont presque nulles, sauf quelques petits lots en provenance de Bretagne, vendus de 15.75 à 16 les 100 kil. en gare d'arrivée.

ISSUES. — Les sont assez offerts, mais les affaires sont insignifiantes. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée pour les provenances du rayon: gros son 13.75 à 14; remoulages blancs 17 à 18; remoulages bis 15 à 16; farine de seigle 23 à 25; drèche de grains compressée 5.50; liquide 75 c. l'hect.

REVUE HEBDOMADAIRE

BLÉS. — La température s'est améliorée sous l'action du vent du Nord-Ouest et la pluie a été rare. Si ce temps pouvait se prolonger, les blés en terre s'en trouveraient bien et la culture hâterait les m-rages.

Nos marchés de province sont dans l'ensemble, moins garnis, mais les offres sur les échantillons restent aussi abondantes que par le passé. Les prix au commencement de la semaine ayant acquis une certaine avance, mais, depuis quelques jours, le retour du beau temps et la continuation des arrivages de blé exotique, ainsi que les offres pressantes de qualités inférieures ont amené du calme. Dans le Nord et l'Ouest, on signale quelques cas isolés de baisse. La grosse meunerie, écoulant plus laborieusement ses produits, est d'autant moins encouragée à faire d'importants achats, que la note des places étrangères témoigne d'un ton de faiblesse qui réagit sur l'opinion.

L'importation est assez suivie; et elle est même forte à Marseille. Les affaires, par suite, sont plus difficiles et les détenteurs sont même obligés de faire quelques concessions.

Comme suite à notre revue du 10 février, nous relatons, d'après les documents des Douanes, que nous avons importé pendant la deuxième quinzaine de janvier. . . 836.159 hect.

qui, additionnés aux chiffres de l'importation du 1er août au 15 janvier . . . 7.964.200 — en élèvent le total au 31 janvier à . . . 8.800.200 — Contre en 1881-82. . . 7.686.733 — Contre en 1880-81. . . 11.748.852 — Contre en 1879-80. . . 15.011.730 — Contre en 1878-79. . . 15.109.004 —

A notre halle mercredi, les affaires ont été très modérées en raison des prétentions élevées de la culture et du commerce. Les blés de choix se sont relevés de 0,25; les qualités inférieures ont été délaissées.

Le blé de terme a fléchi de quelques centimes. Les transactions n'ont eu aucune activité, enrayées qu'elles ont été par les éléments précités.

En Angleterre, la semaine a débuté très ferme et en vive hausse. Nombre de cargaisons ont changé de mains. Il semblait que le mouvement dû s'accroître davantage, mais au contraire, il s'est brusquement arrêté, et les derniers cours pratiqués accusent 6 den. environ de baisse pour la semaine. Les marchés de l'intérieur relatent encore une assez bonne tenue, mais avec des offres plus importantes.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates: En destination de l'Angleterre à . . . 5,945,000 hect. En destination du Continent à . . . 1,186,100 —

Ensemble pour l'Europe . . . 7,131,100 hect. contre la semaine précédente 7,308,000 hect.

contre l'année dernière. 9,634,300 — Différence en moins pour cette année . . . 2,503,200 hect. Les quantités de farines en mer s'élèvent: En destination de l'Angleterre à . . . 405,000 quint. En destination du Continent à . . . 1,400 — Total pour l'Europe. 406,400 quint. contre l'année dernière 247,300 — Soit en plus pour celle-ci 159,100 quint.

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 3 au 10 février ont été: Sur la France de . . . 58,000 hect. — l'Angleterre de . . . 388,000 — — autres ports du Continent de . . . 58,000 — Soit au total . . . 504,000 hect. contre l'année dernière 536,500 — Soit en moins p. cette année 32,500 —

Tous les marchés accusent une baisse générale plus ou moins importante. Voici les cours des froment Red-Winter n° 2 à New-York, à une semaine d'intervalle: 23 février. 16 février. Février 1 d. 23 / cents 1 d. 25 / Mars 1 » 23 1/4 1 » 25 1/4 Avril 1 » 25 1/2 1 » 27 1/4

Les stocks visibles aux États-Unis ont diminué cette semaine de 105.000 hect. L'année dernière, ils avaient augmenté de 116,900 hect. oitres.

Table with 3 columns: Year, Date, Quantity. Data: 1833 22 février 7,665,000 hectol., 1883 15 — 7,770,000 —, 1882 23 — 6,230,000 —, 1881 25 — 9,241,000 —, 1880 28 — 9,865,400 —, 1879 22 — 7,262,500 —

FARINES 9 MARQUES. — Notre stock de farines neuf marques s'est accru du 10 au 20 courant de 6.700 sacs et se chiffre par 101.500 sacs.

Cette augmentation de notre stock a réagi défavorablement sur le marché. La baisse a été d'environ 0.75 sur tout le livrable. Le courant s'est à peu près maintenu en raison des arrêts de filières par une de nos maisons. Ces arrêts, peu justifiés du reste du fait de la faiblesse du report, témoignent de l'intention de résister à une situation de place très chargée. Y réussira-t-on? à notre avis cela dépendra exclusivement de l'état de la température. Que celle-ci soit mauvaise, la hausse pourra l'emporter; qu'elle reste satisfaisante, au contraire, nous verrons la farine de province, qui est meilleur marché qu'à Paris, refluer ici: Notre stock n'étant pas de conservation, en raison de l'humidité des blés de cette campagne, on se demanderait si nos haussiers auront le nerf de conserver leur marchandise en magasin.

Le gérant: L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 38-38.

CONTENTIEUX LYONNAIS

9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYON

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX & d'AFFAIRES LITIGIEUSES Sur la France et l'étranger.

Spécialement recommandée au commerce et à l'industrie par une grande quantité de sociétés financières de France et de l'Europe.

Table with 2 columns: TARIFF DES RENSEIGNEMENTS and TARIFF DES RECOURS. Lists various services and their costs.

Un seul renseignement sur la France, 2 fr.; sur l'étranger, 8 fr.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

Abréviations: R nominal. — M manque. — S. C. sans cours. Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil.; pour les spiritueux, à l'hectolitre et entropôt, et hors barrières pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Lyon, le 2 mars 1883.

Main market table with multiple columns: GRAINS ET FARINES, ACQUITTÉ, CACAO, POIVRES, SUIFS, HUILES MINÉRALES, HUILES, SAVONS, BOUGIES, MÉTAUX, DROGUES POUR TEINTURE ET IMPRESSION, SPIRITUEUX, ENTREPOT. Lists various commodities and their prices.